

ALYNEA LE COWORK

CONFÉRENCE CAP DROITS « AUTONOMIE DE VIE »
02.07.2021 ET 03.07.2021



Le CoWork « Tous capables de créer » est un dispositif porté par ALYNEA et financé par la Métropole de Lyon qui donne l'opportunité aux personnes en situation de précarité face au logement d'envisager de créer, développer et consolider une activité entrepreneuriale et de les accompagner dans les démarches. Ainsi, le CoWork est conçu comme un outil à destination des publics pour leur permettre un accès à l'information et à l'accompagnement en vue d'une autonomie de la vie.



COMMENT LE COWORK DÉVELOPPE VOTRE POUVOIR D'AGIR ?



Qu'est-ce que le pouvoir d'agir ?

"C'est la possibilité d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches, ou la collectivité à laquelle on s'identifie. C'est un pouvoir de contrôle que l'on exerce ou qu'on développe individuellement ou collectivement."

Source: éducation populaire



JE SAIS CRÉER
ET SAISIR DES
OPPORTUNITÉS

JE SUIS LIBRE DE
CHOISIR CE QUE
JE VEUX

JE MAÎTRISE MON
ENVIRONNEMENT

COMMENT LE COWORK VOUS FACILITE LA PRISE DE DÉCISION ?



Nous vous accompagnons

Pour convenir du rôle de chaque acteur qui vous accompagne et vous aider à comprendre votre environnement.

Nous informons

Les partenaires de l'état d'avancement de votre situation et nous vous indiquons quelles sont les informations à faire remonter aux institutions pour maintenir vos droits.

Nous vous donnons

Une méthode et des techniques pour prendre des décisions.

LE COWORK VA VOUS SOUTENIR SANS CONDITION ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS CHOIX.



C'est mon assistante sociale de la Maison de la Métropole qui m'a mis en relation avec le CoWork. Et je ne regrette pas !

Je me suis tout de suite accroché car j'ai senti que ça n'allait pas être une perte de temps. Au contraire, c'est un vrai soutien. Quand je viens à mon RDV hebdomadaire, je suis en confiance : l'équipe sait ce qu'on doit faire et l'avantage c'est que l'on gère tout au même endroit. A chaque fois, je sens l'avancement des choses. Seul, je n'aurais pas pu aller jusque-là.

Depuis le début, mon contrat d'accompagnement de 3 mois a été renouvelé plusieurs fois. Aujourd'hui j'ai créé mon entreprise et même si mon activité a démarré, je continue à venir et reste en contact étroit avec l'équipe.

J'ai d'autres projets pour le développement de ma société, et encore besoin de conseils, surtout pour le volet administratif. Et pour couronner le tout, grâce à mon entreprise, j'ai trouvé un logement.

Assaad, Coworker et autoentrepreneur d'une société de services et transports de marchandises.



CONSTRUIRE SON RÉSEAU

TROUVER LES BONNES
INFORMATIONS

